

Support rencontre avec les associations du 26 août 2021

Associations présentes : BMTG (J. Haller), REVE (J. Pontier), Racine (M. Courdon), La Guilde de l'Histoire (V. Colombani), VENEJEUX (M. Genty), TEELGO (I. Giachetto), Lou Souleu (M-L Savaron), Loisirs Culturels et Sportifs (L. Gironès), Comité des fêtes (L. Gironès), Bibliothèque (MT Bérard), L'Assos (C. Ollivier), Soirées Musicales (B. Daron), Tennis (J. Gonthier et Sarah Chenevoy)

Absentes excusées : La Boule Vénéjanaise, Les Pingouins

Absentes : l'association de chasse, Sou des écoles, l'ASV

Élus présents : B. Loison (Adjointe Finances, Économie, Solidarité et Développement Durable), F. Poudevigne (Adjoint aux associations, Jeunesse, Mobilité, Sécurité), S. Thoumieux vice-présidente du CCAS), C. Fabrègues (Déléguée au contrôle de gestion),

Élu excusé : A. Clerc (en charge des agents techniques)

Agent référent aux associations : K. Miglis excusée

Ordre du jour :

- Forum des associations du 11 septembre,
- Nettoyage de notre planète (World Clean Up Day) du 18 septembre,
- Journées du patrimoine du 18 et 19 septembre,
- Questions diverses.

Forum des associations

Lors de notre rencontre du 22 juin dernier nous avons décidé de réaliser le forum des associations sur la place du village, de 10 h à 13 h. Le café associatif est ouvert ce jour-là et permettra de satisfaire nos besoins en boisson.

Une feuille circule afin de noter vos besoins en matériel. Pour les personnes absentes qui n'ont pas donné déjà leurs besoins, elles doivent adresser leurs besoins aux adresses mail suivantes :

Karine Miglis : mairie@venejan.fr

Florian Poudevigne : florian.poudevigne@venejan.fr

Béatrice Loison : beatrice.loison@venejan.fr

Alain Clerc : alain.clerc@venejan.fr

La place de la fontaine sera nettoyée et un arrêté sera pris afin qu'il n'y ai pas de véhicule en stationnement sur la place, ni dans la Grand-rue, ni de la circulation. Un papier sera mis dans les boîtes aux lettres des riverains de la place afin qu'elle soit libre.

16 associations sont susceptibles d'être présentes au Forum. Elles seront disposées tout autour de la place. Si Vénéj'eux fait des activités ludiques elle s'installera sur l'espace le plus plat proche des toilettes.

J. Haller demande s'il est possible de faire des démonstrations.

Une demande a été envoyée à la Préfecture afin de s'assurer qu'il est possible qu'une association puisse faire des démonstrations ou que des personnes utilisent les jeux en bois de Vénéj'eux ; voici la réponse :

- pour l'association de boxe thaïlandaise, des démonstrations sont possibles mais dans le respect des mesures sanitaires : <https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/covid19/Decisions-sanitaires-applicables-au-sport-a-partir-du-9-aout-2021/>
- Pour l'association de type ludothèque, possible, mais sous la responsabilité des parents ou responsables légaux pour les enfants.

La bibliothèque propose de faire une matinée porte ouverte puisque cette année le Forum se déroule sur la place.

Les associations qui le désirent pourront se mettre à l'intérieur au Relais du lavoir où se tient le Café associatif ou encore dans la salle Élie Bergier.

Besoins pour le forum

FORUM DES ASSOCIATIONS DU 11 SEPTEMBRE 2021

Associations	Tables	Chaises	Bancs	Cimaises	Barrières
ASV					
Ban Muay Thai Gym	1	3			
BIBLIOTHEQUE	1	3		2	
BOULES VENEJANAISES	1	2			
COMITÉ DES FÊTES					
LA GUILDE DE L'HISTOIRE	1	2		1	
L'ASSOS					
LES PINGOUINS	1	4			
LES SOIREES MUSICALES	1	1			
LE SOU DES ECOLES	1	3			
LOISIRS CULTURELS ET SPORTIFS	1	2			
LOU SOULEU	1	2			
RACINES	2	5		2	
REVE	2	4	2	4	
TEELGO	2	4			
TENNIS CLUB	1	4			
VENEJEUX	2	4			
Mairie					5
Total	18	43	2	9	5

Nettoyage du village (World Clean up Day)

Le 18 septembre, 1^{ère} journée du patrimoine de 9 h à 12 h se déroulera le nettoyage du village. Si nous sommes une cinquantaine, le village sera divisé en 5 secteurs :

- ✓ Le village,
- ✓ Le plateau,
- ✓ La route de Bagnols,
- ✓ La route de la gare,
- ✓ Les écarts (centre aéré).

Si nous ne sommes pas nombreux nous irons sur le plateau nettoyer autour des éléments du patrimoine.

La directrice de l'école a été contactée afin qu'une diffusion soit faite auprès des enfants qui répercuteront à leurs parents.

Le flyer peut être réalisé et remis une dizaine de jours avant l'événement à la directrice.

Des sacs poubelles noirs et jaunes ainsi que gants pour enfant seront remis par l'agglo. La mairie récupérera les déchets collectés et le lundi les agents les évacueront à la déchetterie.

Journées du patrimoine

Le 18 et 19 septembre l'association Racines propose à la chapelle l'exposition lors du 8 mai 2019 « Autrefois l'école », de 10 h à 17 h. Mme Courdon demande s'il faut vérifier le pass sanitaire à l'entrée de la chapelle. La réponse est oui mais une demande sera faite aux services de la Préfecture étant donné qu'il s'agit des Journées du patrimoine.

Voilà la réponse : « dans la mesure où l'espace est clos ou périmétrable, le pass sanitaire est obligatoire au 1er entrant (sauf pour les moins de 18 ans), que l'évènement se déroule à l'intérieur de l'ERP ou sur les espaces extérieurs attenants à l'ERP.

C'est l'organisateur de l'évènement qui est responsable de l'organisation et la mise en place de ce contrôle. »

Ces deux jours-là les bénévoles de l'association « Les soirées musicales » feront fonctionner le moulin si la météo le permet.

Le 19 septembre de 10 h à 13 h trois musiciens du village seront installés entre le moulin et la chapelle et nous proposeront du jazz, du jazz manouche et du folk.

À midi un apéritif sera offert par la municipalité en espérant que cela sera possible.

Les bénévoles de la brigade verte nous proposent une lecture de poèmes aux jardins méditerranéens de 13 h 30 à 14 h 30. Cette activité nous permettra de mettre en avant tout le travail réalisé par ces bénévoles.

La Guilde de l'histoire nous proposera de 14 h 30 à 17 h des ateliers, des démonstrations de combats et des lectures de contes médiévaux. Les bénévoles de cette association devront s'installer après le moulin car il faut laisser à celui-ci de l'espace au cas où le vent serait favorable pour faire tourner ses ailes.

Reprise des activités

Il est demandé aux associations de mettre en place le contrôle du pass sanitaire pour leurs activités et leurs manifestations. Le contrôle d'une même personne se fera qu'une fois. Un cahier doit être tenu pour inscrire les présents, qui ont le pass sanitaire, aux activités. Le masque et les gestes barrières sont toujours de rigueur mais il n'y a plus de jauge. La feuille de présence vous sera envoyée.

Envoyez à mairie@venejan.fr les dates et horaires d'utilisation des salles. Pour celles de l'Espace Maurice Fost, une convention sera établie que vous viendrez signer en mairie. La clé vous sera remise à ce moment-là.

Désinfection des salles

Il est demandé à chaque association de continuer à désinfecter les poignées de portes, les tables et les chaises qui ont été utilisées. Du gel hydroalcoolique, des lingettes seront mises à disposition dans chaque salle. Une feuille, à ce sujet, devra être complétée par chaque association.